



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résumé
à
Moni
bel



05169585

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

15-11-2005

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier) : **Les Vétérans du R.C.S. stavelotain**

Forme juridique : asbl

Siège : pré Messire 24 b, 4970 Stavelot

N° d'entreprise : 450.488.784

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

Réunis en assemblée générale extraordinaire ce vendredi 4 novembre 2005, les membres ont décidé à l'unanimité de modifier les statuts de l'association de la manière suivante

1. Article 2 : « Buvette du Pré Messire » est remplacé par « pré Messire n°24b ».
2. Article 2 : la phrase suivante est ajoutée « L'association dépend de l'arrondissement judiciaire de Verviers ».
3. Article 3 : la phrase suivante est supprimée « pour les joueurs de plus de trente ans »
4. Article 8 : « mille francs » est remplacé par « 175,00 euros ».
5. Article 11 « de la moitié » est remplacé par « d'un cinquième ».
6. Article 11 : la phrase suivante est ajoutée « Toute proposition signée d'un nombre de membres au moins égal au vingtième est portée à l'ordre du jour ».
7. Article 17: le texte suivant est supprimé « Tous associés ou tiers justifiant d'un intérêt peuvent demander des extraits signés par le président du conseil d'administration et par un administrateur. Ceci ne se fera qu'avec l'accord du conseil d'administration ».
9. Article 23 : tout le texte de l'article 23 est remplacé par la disposition suivante « Le trésorier, le secrétaire, le président et le vice-président sont chargés de la gestion journalière. Ils ont le droit d'exercer leurs pouvoirs individuellement. Toutefois, ces personnes ne pourront pas engager les pouvoirs de l'a.s.b.l. pour un montant supérieur à 1.000,00 euros. Au-delà de ce montant, ces personnes devront obtenir l'accord du conseil d'administration. »
10. Suite à l'assemblée générale du 27 mai 2005 le conseil d'administration est composé comme suit :
 - ANTOINE Benoît, rédacteur, demeurant à Trois-Ponts, avenue Joseph Lejeune 62, né à Stavelot le 25.03.1971 ;
 - ANTOINE Léon, pensionné, demeurant à Stavelot, route de Parfondruy 10, né à Malmedy le 25.06.1946 ;
 - CORBESIER Michel, délégué commercial, demeurant à Stavelot, La Vaulx-Richard 40, né à Rocourt le 13.07.1966 ;
 - GODFRIAUX Michel, militaire, demeurant à Stavelot, La Vaulx Richard 12c, né à Charleroi le 01.02.1965 ;
 - HURDEBISE Léon, pensionné, demeurant à Stavelot, rue Marlenes, né à Stavelot le 22.03.1939 ;
 - LEGROS Laetitia, comptable-fiscaliste, demeurant à Stavelot, rue de l'Egalité 12, née à Malmedy le 23.10.1979 ;
 - LEJOLY Pol, pensionné, demeurant à Stavelot, chemin du Château 49, né à Stavelot le 03.11.1942 ;
 - MATHIEU Claudy, employé, demeurant à Jalhay, Herbiester 88, né à Malmedy le 12.12.1975 ;
 - MEYS Bernard, employé, demeurant à Malmedy, Croix de Chôdes 1 bte 6, né à Stavelot le 30.07.1969
 - MEYS Maurice, employé, demeurant à Stavelot, avenue du Panorama 30, né à Stavelot le 26.04.1942 ;
 - MONTULET Michel, ingénieur, demeurant à Stavelot, pré Messire 1B, né à Grivegnée le 15.08.1951 ;
 - SELS Ludovic, ouvrier, demeurant à Malmedy, rue derrière la Gare 15, né à Malmedy le 14.12.1983 ;

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2005 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

- SLUSE Evelyne, employée, demeurant à Malmedy, rue Warche 11, née à Stavelot le 12.06.1979 ;
- STORDER Frédéric, enseignant, demeurant à Stavelot, Haute Levée 10, né à Stavelot le 16.10.1973 ;

Le conseil d'administration a désigné en qualité de :

Président : Monsieur Michel MONTULET
 Vice-président : Monsieur Léon HURDEBISE
 Secrétaire : Monsieur Maurice MEYS
 Vice-secrétaire : Monsieur Frédéric Storder
 Trésorier : Monsieur Bernard MEYS
 Vice-trésorière : Madame Laetitia LEGROS

Fait à Stavelot, le 04.11.2005.

Extrait certifié conforme
 (signé) Michel MONTULET
 Président.

Déposé en même temps le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2005